



“L'énergie citoyenne”

Note d'information relative à l'offre d'obligations 2021/2 par Emissions Zéro SC

Le présent document a été établi par Jean PILLIEZ, administrateur.

Le présent document n'est pas un prospectus et n'a pas été vérifié ou approuvé par l'autorité des services et marchés financiers.

Cette note d'information est correcte à la date du 30/06/2021

**AVERTISSEMENT : L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU.
LES INSTRUMENTS DE PLACEMENT NE SONT PAS COTÉS :
L'INVESTISSEUR RISQUE D'ÉPROUVER DE GRANDES DIFFICULTÉS À VENDRE SA POSITION À UN TIERS AU CAS OÙ IL LE SOUHAITERAIT.**

Partie I: Principaux risques propres à l'émetteur et aux instruments de placement offerts, spécifiques à l'offre concernée.

En achetant ce produit d'investissement, qui est une obligation, l'investisseur prête de l'argent à l'émetteur qui s'engage à rembourser le capital investi (hors frais) à l'échéance finale et à payer un coupon annuel. En cas de défaut (par ex. faillite) de l'émetteur, l'investisseur risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles il a droit et de perdre le capital investi.

L'émetteur estime et déclare que les risques les plus importants pour l'investisseur sont les suivants :

Risques propres à l'émetteur - opérationnels et commerciaux :	<ul style="list-style-type: none">• Retard dans la réalisation technique des installations de production d'électricité entraînant un retard au démarrage des installations et donc à la génération d'un chiffre d'affaires• Insuffisance des fonds récoltés entraînant une annulation du projet en cours et la nécessité de trouver un nouveau
---	---

	<p>projet, cela entraînerait un retard à la génération d'un chiffre d'affaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Aléas climatiques entraînant une chute de la production d'électricité sur les éoliennes et les barrages hydroélectriques (absence de vent et de précipitations) durant de nombreux mois, notamment en hiver. Non obtention des permis des projets dans lesquels Emissions Zéro a participé aux coûts de développement.
Risques propres à l'émetteur - liés aux subventions :	Une subvention UDE(Utilisation durable de l'énergie) est possible pour ce projet. Le dossier est en cours pour un montant de 185 323€. Si cette subvention n'est pas accordée, Emissions Zéro financera sur ses fonds propres(capitaux) la différence et la rentabilité du projet en sera affectée. Le remboursement des obligations et le paiement des intérêts ne sont pas affectés par ce point.
Risques propres à l'émetteur - gouvernance :	Risque limité au responsable du projet (Alain Damay), qui est encadré par le coordinateur du projet (Gaetan Schwarzbaum, administrateur), l'équipe projet et l'équipe finance qui contrôlent et gèrent le suivi du projet sur le long terme. Le conseil d'administration(CA) veille à la bonne constitution de ses équipes et à leur renouvellement constant. Le CA est enfin sous la supervision de l'Assemblée Générale des coopérateurs avec la règle d'un humain, une voix. La documentation et les documents de suivi sont stockés sur un système informatique appartenant à la coopérative.
Autres risques :	Néant

Partie II: Informations concernant l'émetteur et l'offreur des instruments de placement.

A. Identité de l'émetteur

1.1 Siège social et pays d'origine	Rue Nanon 98, 5000 Namur, Belgique
1.2 Forme juridique	Société Coopérative(SC)
1.3 Numéro d'entreprise ou équivalent	0888.239.292
1.4 Site internet	https://www.emissions-zero.coop
2. Activités de l'émetteur	La société a pour objet la promotion des énergies renouvelables et des techniques environnementales en particulier : la production d'électricité éolienne, solaire, hydraulique ou utilisant la biomasse ; la production de chaleur et/ou la co-génération utilisant le solaire, la biomasse ; le traitement des eaux, des déchets solides organiques ou non.
3. Identité des personnes détenant plus de 5 % du capital de l'émetteur.	Néant
4. Éventuelles opérations conclues	Néant

entre l'émetteur et les personnes visées au point précédent et/ou des personnes liées autres que des actionnaires.	
5.1 Identité des membres de l'organe légal d'administration de l'émetteur.	La société est gérée par son conseil d'administration composé de : FRANÇOIS Joseph NN 490224-143.83 INSTALLÉ Marc NN 440907-003.95 SCHWARZBAUM Gaetan NN 840210-297.17 GILLON Xavier NN 840301-311.86 PILLIEZ Jean NN 740413-195.27
5.2 Identité des membres du comité de direction.	Néant
5.3 Identité des délégués à la gestion journalière.	Néant
6. Montant global de la rémunération des administrateurs et/ou délégué(s) à la gestion journalière pour le dernier exercice comptable et montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.	Le conseil d'administration exerce son mandat bénévolement, aucunes pensions, retraites ou autres n'est provisionné.
7. Concernant les personnes visées au point 4, mention de toute condamnation visée à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse.	Néant
8. Description des conflits d'intérêts entre l'émetteur et les personnes visées au point 3 et 5, ou avec d'autres parties liées.	Néant
9. Identité du commissaire aux comptes.	Néant. Il y a un vérificateur aux comptes qui est Monsieur Hérold Honoré

B. Informations financières concernant l'émetteur

1. Comptes annuels des deux derniers exercices.	Voir documents 2018BNB.pdf et 2019BNB.pdf
2. Fonds de roulement net.	Au 31/12/2019 : 883.887 euros
3.1 Capitaux propres.	Au 31/12/2019 : 4.314.884 euros
3.2 Endettement.	Au 31/12/2019 : 638.455 euros

3.3 Date prévue du break-even.	Le break even a déjà été atteint. La société est en bénéfice régulier
4. Changement significatif de la situation financière ou commerciale survenu depuis la fin du dernier exercice auquel ont trait les comptes annuels annexés à la présente note.	Aucun changement significatif en date du 01/07/2021

Partie III : Informations concernant l'offre des instruments de placement

A. Description de l'offre

1.1 Montant minimal de l'offre.	aucun
1.2 Montant minimal de souscription par investisseur.	1 obligation soit 400€
1.3 Montant maximal de souscription par investisseur.	25 obligations soit 10.000€
1.4 Divers	L'offre est limitée exclusivement aux coopérateurs d'Emissions Zéro en ordre de paiement à la date du 30 juin 2021. Si l'offre n'est pas entièrement souscrite au 31 août, la souscription est ouverte à tout public jusqu'au 30 septembre 2021 inclus.
2. Prix total des instruments de placement offerts.	400.000€
3.1 Date d'ouverture de l'offre.	L'offre est ouverte en date du 05 juillet 2021
3.2 Date de clôture de l'offre.	L'offre est ouverte jusqu'au 30 septembre 2021 inclus. Elle peut être clôturée prématurément si le prix total des instruments de placement est atteint (point 2 ci-dessus).
3.3 Date d'émission des instruments de placement.	1 octobre 2021
4. Règle de vote et majorité spéciale (le cas échéant).	1 personne = 1 voix Quel que soit le nombre de parts détenues par les personnes. L'obligation n'est pas une part.

5. Modalité de composition du Conseil d'administration.	Election de 3 à 9 administrateurs à la majorité simple par l'Assemblée Générale (Pas de quorum, pas de double majorité)
6. Frais à charge de l'investisseur.	0€
7. Allocation en cas de sursouscription	<p>Jusqu'au 31 août 2021 inclus, Émissions zéro interdit la souscription des non-coopérateurs et remboursera systématiquement les versements non conformes. En cas de sursouscription avant cette date, Émissions zéro remboursera les souscriptions des coopérateurs en fonction de leur date et ordre d'arrivée sur le compte bancaire en commençant par les plus récents versements.</p> <p>À partir du 1^{er} septembre 2021 inclus, Émissions zéro remboursera les sursouscriptions en fonction de leur date et ordre d'arrivée sur le compte bancaire en commençant par les plus récents versements quel que soit le souscripteur.</p>
8. Remboursement de l'obligation	<p>Chaque année du 1^{er} octobre 2022 au 1^{er} octobre 2028, dans les 15 jours suivant la date du 1^{er} octobre, chaque obligation sera remboursée à hauteur de 30€.</p> <p>Dans les 15 jours suivant la date d'échéance du 1^{er} octobre 2029, le solde de 190€ par obligation sera remboursé.</p>
9. Remboursement anticipé	<p>Émissions Zéro se réserve le droit, à tout moment, de racheter ou faire racheter pour son compte tout ou partie des obligations, et d'annuler et/ou de revendre ultérieurement les obligations ainsi rachetées, sans préjudice des dispositions légales applicables. Les obligations ainsi rachetées par Émissions Zéro avant leur date de remboursement final, seront remboursées à leur valeur nominale majorée des intérêts dus jusqu'à la date de ce remboursement anticipé.</p>

B. Raisons de l'offre

1. Utilisation projetée des montants recueillis.	<p>Investissement dans l'installation d'un réseau de chaleur par l'achat d'une chaudière biomasse pour la production d'énergie destinée au Domaine des Rièzes et Sarts .</p> <p>Pour sa Maison de Repos « Domaine des Rièzes et des Sarts » située Chaussée de l'Europe 124 à 5660 Cul-des-Sarts, entité de Couvin, Solidaris a émis un appel d'offre couvrant la conception et la réalisation d'une installation de chauffage au bois (plaquettes)</p>
--	---

	<p>alimentant la maison de repos. La chaudière bois remplacera quatre des 6 chaudières dans les chaufferies actuelles. La demande du Domaine des Rièzes et des Sarts comprend plusieurs aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conception, installation et mise en service d'une chaufferie biomasse - Gestion complète de la chaufferie - Financement d'une partie des installations. <p>L'accent a été mis sur le financement de la chaudière et ses accessoires faisant prioritairement appel à l'épargne citoyenne.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un programme de mobilisation citoyenne et de sensibilisation des citoyens <p>Emissions Zéro a proposé de s'associer sous forme d'un tiers-investissement d'une durée de 15 ans en collaboration la coopérative Coopeos, membre de RescoopW, qui a comme activité l'installation de chaudières biomasse.</p> <p>Une description du projet et une liste des questions et réponses des coopérateurs sont disponibles sur le site d'Emissions Zéro ou en cliquant ici et ici.</p>
2. Détails du financement de l'investissement ou du projet que l'offre vise à réaliser.	L'investissement total est de 626 434 euros, financé comme suit. Emissions Zéro : 41 111€ ; l'émission obligataire : 400.000€ ; la subvention UDE : 185 323€.
3. Autres sources de financement pour la réalisation de l'investissement ou du projet considéré	Lors de la huitième année, une deuxième levée d'obligation d'un montant de 190.000€ pour une durée de 7 ans sera effectuée pour financer la deuxième partie des 15 ans.
4. Pour plus d'information veuillez consulter les plans financiers à la page 17 du document de présentation disponible sur le site web ou en cliquant ici	

Partie IV : Informations concernant les instruments de placement offerts

A. Caractéristiques des instruments de placement offerts

1. Nature et catégorie des instruments de placement.	Obligations
2.1 Devise des instruments de placement.	Euros
2.2 Dénomination des instruments de placement.	Obligations 2021/2
2.3 Valeur nominale des instruments de placement.	400€

2.4 Risque de fluctuation du prix du titre :	Néant
3. Date d'échéance et/ou modalités de remboursement.	30/09/2029. Remboursement du principal 30€ par an par obligation (de 400€) en 7 fois. Solde payé à l'échéance : 190 €.
4. Rang des instruments de placement dans la structure de capital de l'émetteur en cas d'insolvabilité	Avant dernier rang.
5.Éventuelles restrictions au libre transfert des instruments de placement.	Avec l'accord du conseil d'administration et uniquement à des membres de la coopérative.
6. Le cas échéant, taux d'intérêt annuel et, le cas échéant, mode de détermination du taux d'intérêt applicable au cas où le taux d'intérêt n'est pas fixe.	2,5%, rendement net (après précompte mobilier): 1,75 %
7. Remboursement du principal	Par tranche annuelle de 30€ par obligation souscrite et 190 € à l'échéance du 30/09/2029.
8. Date de paiement de l'intérêt ou de la distribution du dividende.	Annuel (au 30/09)

Partie V : Autres informations importantes

Résumé de la fiscalité :	Un précompte mobilier de 30 % est retenu à la source sur les intérêts.
Plainte concernant le produit financier	En cas de plainte, vous pouvez vous adresser à Emissions Zéro, Rue Nanon 98, 5000 Namur ou info@emissionszero.coop Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez le service médiation des consommateurs, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8 Bte 1 à 1000 Bruxelles (Tel : 02 702 52 20, E-mail : contact@mediationconsommateur.be).

Cette fiche d'information est établie à la date du 30/06/2021

SC Emissions Zéro, Rue Nanon 98, 5000 Namur info@emissions-zero.coop

Annexes

- *bilan d'Emissions Zéro 2018*
- *bilan d'Emissions Zéro 2019*
- *présentation du projet*

20	18/06/2019	BE 0888.239.292	15	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	19202.00526	A 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **EMISSIONS ZERO**

Forme juridique: Société coopérative à responsabilité limitée

Adresse: Rue Nanon

N°: 98

Boîte:

Code postal: 5000

Commune: Namur

Pays Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de: Liège, division Namur

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0888.239.292

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

26-07-2013

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

30-03-2019

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2018

au

31-12-2018

Exercice précédent du

01-01-2017

au

31-12-2017

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A 2.2, A 6.1.1, A 6.2, A 6.4, A 6.5, A 6.6, A 6.7, A 6.9, A 7.2, A 8, A 9, A 11, A 12, A 13, A 14, A 15, A 16, A 17, A 18, A 19

N°	BE 0888.239.292	A 2.1
----	-----------------	-------

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

CORBET Renaud

Rue Bousalle 1
5300 Andenne
BELGIQUE

Début de mandat: 13-10-2017

Fin de mandat: 12-10-2021

Administrateur

DAMAY Alain

Commun Pré 25
6142 Leernes
BELGIQUE

Début de mandat: 15-06-2014

Fin de mandat: 14-06-2018

Administrateur

DELHAYE Michaël

Rue Wayenberg 57
1050 Ixelles
BELGIQUE

Début de mandat: 15-06-2014

Fin de mandat: 14-06-2018

Administrateur

FRANCOIS Joseph

Rue Gambremont 34
7830 Silly
BELGIQUE

Début de mandat: 13-10-2017

Fin de mandat: 12-10-2021

Administrateur

INSTALLE Marc

Rue de Ciergnon 18
5580 Rochefort
BELGIQUE

Début de mandat: 25-03-2018

Fin de mandat: 24-03-2022

Administrateur

MERTENS Emmanuel

Rue de Warichet 13
1325 Chaumont-Gistoux
BELGIQUE

Début de mandat: 25-03-2017

Fin de mandat: 24-03-2021

Administrateur

PILLIEZ Jean

N°	BE 0888.239.292		A 2.1
----	-----------------	--	-------

Place Try Colau, 13
6042 Lodelinsart
BELGIQUE

Début de mandat: 13-10-2017

Fin de mandat: 12-10-2021

Administrateur

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	8.080	-24.286
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.4	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	50.020	39.181
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	868	970
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	-42.808	-64.437
Produits financiers	6.4	75/76B	48.880	115.608
Produits financiers récurrents		75	48.880	115.608
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières	6.4	65/66B	3.891	1.023
Charges financières récurrentes		65	3.891	1.023
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	2.181	50.147
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)		67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	2.181	50.147
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	2.181	50.147

N°	BE 0888.239.292	A 5
----	-----------------	-----

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	89.936	395.662
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	2.181	50.147
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	87.755	345.515
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2	17.832	22.563
Affectations aux capitaux propres		691/2	109	252.507
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920	109	2.507
aux autres réserves		6921		250.000
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	49.076	87.755
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7	58.583	
Rémunération du capital		694	57.935	77.962
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697	648	995

ANNEXE

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8199P	XXXXXXXXXXX	403.451
8169	256.118	
8179		
8189		
8199	659.569	
8259P	XXXXXXXXXXX	
8219		
8229		
8239		
8249		
8259		
8329P	XXXXXXXXXXX	44.999
8279	50.020	
8289		
8299		
8309		
8319		
8329	95.019	
22/27	564.550	

N°	BE 0888.239.292	A 6.1.3
----	-----------------	---------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	XXXXXXXXXXXX	2.076.992
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365	503.713	
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	2.580.705	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	28	2.580.705	

N°	BE 0888.239.292	A 6.3
----	-----------------	-------

ETAT DES DETTES

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Codes	Exercice
42	25.990
8912	107.808
8913	109.352
8921	
891	
901	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
892	
902	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

DETTES GARANTIES

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes reçus sur commandes

Dettes salariales et sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes reçus sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

N°	BE 0888.239.292	A 6.8
----	-----------------	-------

RÈGLES D'ÉVALUATION

Règles d'évaluation de la SCRL "EMISSIONS ZERO"

Acté dans le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 29 février 2012. Corrigé par CBB en accord avec AD.

1. Les frais d'établissement font l'objet d'amortissements appropriés par tranche de 20% l'an.

2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût historique déduction faite des amortissements déjà effectués si pas neufs. La société ne recourt pas à la réévaluation de ses actifs. Sont considérés comme investissements et faisant l'objet d'amortissements

les dépenses supérieures à un montant de 250,00 EUR.

D'une manière générale, les charges suivantes, relatives à la construction des parcs éoliens, font également l'objet d'une activation dans la rubrique concernée:

- Frais de notaires (droit de superficie, hypothèque etc.);
- Frais de coordination sécurité et santé;
- Frais d'étude de raccordement au réseau (GRD);
- Frais de géomètres;
- Frais d'études pour les demandes de permis unique (études d'incidence environnementale, études radar, études avifaune, etc.);
- Frais pour la participation à des appels d'offres.

La durée de vie des immobilisations corporelles est limitée dans le temps compte tenu de la durée limitée de validité des permis uniques obtenus (20 ans).

Ces durées de vie se résument comme suit:

Immobilisations incorporelles

- Dépenses de développement 5 ans
- Etudes techniques et permis 10 ans

Immobilisations corporelles

- Frais accessoires sur achats de terrains 1 an : (Cf. proposition d. dans <http://www.ipcf.be/Index.asp?Idx=1457>)
- Matériel et outillage - éoliennes et accessoires: 15 ans
- Matériel de bureau 5 à 10 ans
- Matériel informatique 3 à 5 ans
- Autres max. 20 ans

3. Les immobilisations financières:

- Les actions sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition
- Les cautionnements en numéraire sont évalués à leur valeur nominale
- Les créances à plus d'un an sont comptabilisées à leur valeur nominale.

4. Les créances commerciales et autres créances:

Les créances commerciales sont comptabilisées à la valeur nominale en euros. Elles feront l'objet chaque année d'une estimation prudente quant à leur recouvrabilité. Les réductions de valeurs seront actées suivant le caractère douteux ou non de la créance.

5. Les valeurs disponibles:

La trésorerie active est comptabilisée à son montant nominal. Elle englobe à la fois la trésorerie disponible et les placements courants de trésorerie.

6. Les dettes:

Les emprunts bancaires sont comptabilisés au montant net obtenu. Les charges financières sont prises en charges sur la durée de mise à disposition des crédits.

7. Provisions

Les provisions sont constituées lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à la date du bilan.

La société constitue, lors du démarrage de chaque parc éolien,

- Une provision pour couvrir les frais de démantèlement des éoliennes mises en place à concurrence de 5% du montant global de l'investissement (machines et frais accessoires) avec un minimum de 80 000,00 EUR par machine conformément à la réglementation de la Région Wallonne et ce par parts égales étalées sur 15 ans.
- Une provision pour couvrir le remplacement du générateur 12 ans après la mise en service de l'éolienne à concurrence de 1/12e du prix chaque année.

- Lors du démarrage de chaque parc éolien, les amortissements, la provision pour couvrir les frais de démantèlement des éoliennes mises en place et la provision pour grosses réparations et/ou gros entretiens des éoliennes débutent à partir du premier mois de production.

- Sont considérés comme investissements et faisant l'objet d'amortissements les dépenses supérieures à un montant de 250,00 EUR.

N°	BE 0888.239.292	A 7.1
----	-----------------	-------

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
LES MOULINS DU HAUT PAYS BE 0821.754.504 Société coopérative à responsabilité limitée Rue de la Tourelle 53 7370 Dour BELGIQUE	Parts nominatives	499	49,95		31-12-2018	EUR	2.163.283	166.318
OCHAIN ENERGIE BE 0537.734.049 Société coopérative à responsabilité limitée Rue d'Abée 49 4557 Tinlot BELGIQUE	Parts nominatives	2.500	64,1		30-06-2018	EUR	1.962.442	86.428
BRIQUE DE TERRE BE 0684.756.652 Société coopérative à responsabilité limitée Place Try Colau 13 6042 Lodelinsart BELGIQUE	Parts nominatives	500	33,11		30-06-2018	EUR	133.190	-6.110
COCITER BE 0508.727.881 Société coopérative à responsabilité limitée Rue de Barry 20 7904 Pipaix BELGIQUE	Parts nominatives	80	10,53		31-12-2018	EUR	452.697	1.362
CORENOVE BE 0699.603.986					31-12-2018	EUR	150.200	0

N°	BE 0888.239.292							A 7.1
----	-----------------	--	--	--	--	--	--	-------

Société coopérative à responsabilité limitée Route de Perwez 90 5310 Eghezée BELGIQUE	Parts nominatives	198	26,98					
MONCEAU HYDRO BE 0635.808.373 Société anonyme Rue Nanon 98 5000 Namur BELGIQUE	Parts nominatives	375	37,5		31-12-2018	EUR	405.158	-202.493
HYDRO-ELECTRICITE OURTHE ET SAMBRE BE 0715.759.634 Société coopérative à responsabilité limitée Rue Nanon 98 5000 Namur BELGIQUE	Parts nominatives	300	25		-			

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION *Relatif à l'exercice clôturé au 31 décembre 2018.*

En notre qualité d'administrateurs de la coopérative Émissions Zéro, nous avons l'honneur de faire rapport à l'assemblée générale ordinaire des coopérateurs d'EZ devant avoir lieu le samedi 30 mars à 14.00 h au siège social de la SCRL [Immeuble Mundo - Rue Nanon 98 - 5000 NAMUR], sur la gestion d'EZ au cours de l'exercice social écoulé clôturé le 31 décembre 2018.

Evolution des affaires d'EZ (art. 96, 1° C.soc.)

Faits marquants de l'exercice écoulé

Les administrateurs :

Alain Damay et Michaël Delhaye terminent leur mandat de quatre ans en mai 2018 et ne le renouvellent pas.

Marc Installé est ré-élu pour quatre ans à l'AGO 2018.

Jean Pilliez, Renaud Corbet et Joseph François sont élus pour quatre ans à l'AGO 2018.

Description des principaux risques et incertitudes auxquels EZ est confrontée

Risques opérationnels

Le seul risque opérationnel est plutôt de nature politique en matière d'octroi des certificats verts qui représentent une part prépondérante dans la rentabilité des entreprises liées à EZ et par conséquent, d'EZ.

Risques liés à l'évolution du marché et à la concurrence existante sur le marché concerné

A priori, EZ n'est exposée à aucun risque ou incertitude liés à la concurrence. Par contre, à travers ses filiales ou les entreprises liées, EZ est bien exposée aux risques et à l'incertitude du marché de la vente de l'électricité.

Risques liés au taux d'intérêt et de nature financière

Valorisation des certificats verts : Pour ENTRA, nous sommes toujours en attente de la validation par la CWaPE des premières déclarations d'injection, passage obligé pour entrer en possession des CV et les vendre. Soit à fin février, déjà 23 mois d'attente !

Pour Courcelles nous avons déjà reçu l'approbation de la CWaPe pour le home Spartacus-Huart et la crèche communale.

Indicateurs-clés de performance de nature financière et non financière

Le conseil d'administration signale qu'à sa meilleure connaissance, il n'existe aucun indicateur clé de performance de nature financière ou non-financière, qui donnerait un éclairage sur l'évolution des affaires, des résultats ou de la situation d'EZ différent de celui reflété dans les comptes annuels et les commentaires qui s'y rattachent, notamment stipulés dans le présent rapport.

Evénements marquants survenus après la clôture de l'exercice (art. 96, 2° C.soc.)

Affaire VENTIS/TABNRG contre EZ/ECOPOWER

La justice est lente, à ce jour nous n'avons pas d'information sur l'issue de ce problème déjà évoqué dans le rapport de 2017

* * * * *

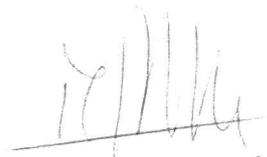
Le conseil d'administration vous demande de bien vouloir accorder la décharge à chaque administrateur d'EZ pour l'exercice de leur fonction au cours de l'exercice écoulé, eu égard notamment aux différents éléments repris dans le présent rapport.

Fait à Namur, le 20 mars 2019.

Pour le Conseil d'administration,



Emmanuel MERTENS
Administrateur



Marc INSTALLÉ
Administrateur



Jean PILLIEZ
Administrateur

20	08/09/2020	BE 0888.239.292	13	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	20517.00052	A 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **EMISSIONS ZERO**

Forme juridique: Société coopérative à responsabilité limitée

Adresse: Rue Nanon

N°: 98

Boîte:

Code postal: 5000

Commune: Namur

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de: Liège, division Namur

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0888.239.292

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

26-07-2013

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

29-08-2020

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2019

au

31-12-2019

Exercice précédent du

01-01-2018

au

31-12-2018

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A 2.2, A 6.1.1, A 6.2, A 6.4, A 6.5, A 6.6, A 6.7, A 6.9, A 7.2, A 8, A 9, A 10, A 11, A 12, A 13, A 14, A 15, A 16, A 17, A 18, A 19

Ce compte annuel ne concerne pas une société soumise aux dispositions du nouveau Code des sociétés et associations du 23 mars 2019.

<p style="text-align: center;">LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE</p>
--

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

CORBET Renaud

Rue Bousalle 1
5300 Andenne
BELGIQUE

Début de mandat: 13-10-2017

Fin de mandat: 12-10-2021

Administrateur

FRANCOIS Joseph

Rue Gambremont 34
7830 Silly
BELGIQUE

Début de mandat: 13-10-2017

Fin de mandat: 12-10-2021

Administrateur

INSTALLE Marc

Rue de Ciergnon 18
5580 Rochefort
BELGIQUE

Début de mandat: 25-03-2018

Fin de mandat: 24-03-2022

Administrateur

MERTENS Emmanuel

Rue de Warichet 13
1325 Chaumont-Gistoux
BELGIQUE

Début de mandat: 25-03-2017

Fin de mandat: 24-03-2021

Administrateur

PILLIEZ Jean

Place Try Colau, 13
6042 Lodelinsart
BELGIQUE

Début de mandat: 13-10-2017

Fin de mandat: 12-10-2021

Administrateur

BAUDEAUX Claudine

Rue de la Cambre 272
1200 Woluwe-Saint-Lambert
BELGIQUE

Début de mandat: 30-03-2019

Fin de mandat: 03-02-2020

Administrateur

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	ACTIF		
	FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		
	ACTIFS IMMOBILISÉS		
	Immobilisations incorporelles		
	Immobilisations corporelles		
	Terrains et constructions		
	Installations, machines et outillage		
	Mobilier et matériel roulant		
	Location-financement et droits similaires		
	Autres immobilisations corporelles		
	Immobilisations en cours et acomptes versés		
	Immobilisations financières		
	ACTIFS CIRCULANTS		
	Créances à plus d'un an		
	Créances commerciales		
	Autres créances		
	Stocks et commandes en cours d'exécution		
	Stocks		
	Commandes en cours d'exécution		
	Créances à un an au plus		
	Créances commerciales		
	Autres créances		
	Placements de trésorerie		
	Valeurs disponibles		
	Comptes de régularisation		
	TOTAL DE L'ACTIF		
	20		
	21/28	3.902.522	3.145.255
6.1.1	21		
6.1.2	22/27	689.887	564.550
	22		
	23		
	24	252	2.185
	25		
	26	689.635	562.365
	27		
6.1.3	28	3.212.635	2.580.705
	29/58	1.050.817	1.313.186
	29		
	290		
	291		
	3		
	30/36		
	37		
	40/41	137.422	127.466
	40	73.209	88.634
	41	64.213	38.832
	50/53	371.626	1.042.042
	54/58	277.660	81.170
	490/1	264.109	62.508
	20/58	4.953.339	4.458.441

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	24.838	8.080
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70	132.046	
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	107.208	
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.4	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	80.248	50.020
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	868	868
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	-56.278	-42.808
Produits financiers	6.4	75/76B	125.043	48.880
Produits financiers récurrents		75	125.043	48.880
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières	6.4	65/66B	6.118	3.891
Charges financières récurrentes		65	6.118	3.891
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	62.647	2.181
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)		67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	62.647	2.181
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	62.647	2.181

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	111.723	89.936
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	62.647	2.181
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	49.076	87.755
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2	20.886	17.832
Affectations aux capitaux propres		691/2	3.132	109
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920	3.132	109
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	52.436	49.076
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7	77.041	58.583
Rémunération du capital		694	76.717	57.935
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697	324	648

ANNEXE

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8199P	XXXXXXXXXXX	659.569
8169	205.585	
8179		
8189		
8199	865.154	
8259P	XXXXXXXXXXX	
8219		
8229		
8239		
8249		
8259		
8329P	XXXXXXXXXXX	95.019
8279	80.248	
8289		
8299		
8309		
8319		
8329	175.267	
22/27	689.887	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	XXXXXXXXXXXX	2.580.705
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365	631.930	
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	3.212.635	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	28	3.212.635	

N°	BE 0888.239.292	A 6.3
----	-----------------	-------

ETAT DES DETTES

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Codes	Exercice
42	56.997
8912	236.142
8913	235.383
8921	
891	
901	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
892	
902	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

DETTES GARANTIES

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes reçus sur commandes

Dettes salariales et sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes reçus sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

N°	BE 0888.239.292	A 6.8
----	-----------------	-------

RÈGLES D'ÉVALUATION

Règles d'évaluation de la SCRL "EMISSIONS ZERO"

Acté dans le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 29 février 2012. Corrigé par CBB en accord avec AD.

1. Les frais d'établissement font l'objet d'amortissements appropriés par tranche de 20% l'an.

2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût historique déduction faite des amortissements déjà effectués si pas neufs. La société ne recourt pas à la réévaluation de ses actifs. Sont considérés comme investissements et faisant l'objet d'amortissements

les dépenses supérieures à un montant de 250,00 EUR.

D'une manière générale, les charges suivantes, relatives à la construction des parcs éoliens, font également l'objet d'une activation dans la rubrique concernée:

- Frais de notaires (droit de superficie, hypothèque etc.);
- Frais de coordination sécurité et santé;
- Frais d'étude de raccordement au réseau (GRD);
- Frais de géomètres;
- Frais d'études pour les demandes de permis unique (études d'incidence environnementale, études radar, études avifaune, etc.);
- Frais pour la participation à des appels d'offres.

La durée de vie des immobilisations corporelles est limitée dans le temps compte tenu de la durée limitée de validité des permis uniques obtenus (20 ans).

Ces durées de vie se résument comme suit:

Immobilisations incorporelles

- Dépenses de développement 5 ans
- Etudes techniques et permis 10 ans

Immobilisations corporelles

- Frais accessoires sur achats de terrains 1 an : (Cf. proposition d. dans <http://www.ipcf.be/Index.asp?Idx=1457>)
- Matériel et outillage - éoliennes et accessoires: 15 ans
- Matériel de bureau 5 à 10 ans
- Matériel informatique 3 à 5 ans
- Autres max. 20 ans

3. Les immobilisations financières:

- Les actions sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition
- Les cautionnements en numéraire sont évalués à leur valeur nominale
- Les créances à plus d'un an sont comptabilisées à leur valeur nominale.

4. Les créances commerciales et autres créances:

Les créances commerciales sont comptabilisées à la valeur nominale en euros. Elles feront l'objet chaque année d'une estimation prudente quant à leur recouvrabilité. Les réductions de valeurs seront actées suivant le caractère douteux ou non de la créance.

5. Les valeurs disponibles:

La trésorerie active est comptabilisée à son montant nominal. Elle englobe à la fois la trésorerie disponible et les placements courants de trésorerie.

6. Les dettes:

Les emprunts bancaires sont comptabilisés au montant net obtenu. Les charges financières sont prises en charges sur la durée de mise à disposition des crédits.

7. Provisions

Les provisions sont constituées lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à la date du bilan.

La société constitue, lors du démarrage de chaque parc éolien,

- Une provision pour couvrir les frais de démantèlement des éoliennes mises en place à concurrence de 5% du montant global de l'investissement (machines et frais accessoires) avec un minimum de 80 000,00 EUR par machine conformément à la réglementation de la Région Wallonne et ce par parts égales étalées sur 15 ans.
- Une provision pour couvrir le remplacement du générateur 12 ans après la mise en service de l'éolienne à concurrence de 1/12e du prix chaque année.

- Lors du démarrage de chaque parc éolien, les amortissements, la provision pour couvrir les frais de démantèlement des éoliennes mises en place et la provision pour grosses réparations et/ou gros entretiens des éoliennes débutent à partir du premier mois de production.

- Sont considérés comme investissements et faisant l'objet d'amortissements les dépenses supérieures à un montant de 250,00 EUR.

N°	BE 0888.239.292	A 7.1
----	-----------------	-------

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
LES MOULINS DU HAUT PAYS BE 0821.754.504 Société coopérative à responsabilité limitée Rue de la Tourelle 53 7370 Dour BELGIQUE	Parts nominatives	499	49,95		31-12-2019	EUR	1.100.000	321.800
OCHAIN ENERGIE BE 0537.734.049 Société coopérative à responsabilité limitée Rue d'Abée 49 4557 Tinlot BELGIQUE	Parts nominatives	2.500	64,1		30-06-2019	EUR	1.260.000	104.962
BRIQUE DE TERRE BE 0684.756.652 Société coopérative à responsabilité limitée Place Try Colau 13 6042 Lodelinsart BELGIQUE	Parts nominatives	500	33,11		30-06-2019	EUR	142.400	-6.241
COCITER BE 0508.727.881 Société coopérative à responsabilité limitée Rue de Barry 20 7904 Pipaix BELGIQUE	Parts nominatives	150	13,61		31-12-2019	EUR	1.102.000	-46.060
					31-12-2019	EUR	150.200	-32.327

N°	BE 0888.239.292							A 7.1
----	-----------------	--	--	--	--	--	--	-------

CORENOVE BE 0699.603.986 Société coopérative à responsabilité limitée Route de Perwez 90 5310 Eghezée BELGIQUE	Parts nominatives	198	26,98					
MONCEAU HYDRO BE 0635.808.373 Société anonyme Rue Nanon 98 5000 Namur BELGIQUE	Parts nominatives	375	37,5		31-12-2019	EUR	78.000	16.876
HYDRO-ELECTRICITE OURTHE ET SAMBRE BE 0715.759.634 Société coopérative à responsabilité limitée Rue du Poirier 3 4570 Marchin BELGIQUE	Parts nominatives	300	25		31-12-2019	EUR	1.200.000	-4.295

INSTALLATION D'UN RÉSEAU DE CHALEUR EN TIERS INVESTISSEUR

Domaine des Rièzes et Sarts



Mémo à l'intention des coopérateurs d'Émissions Zéro
en préparation à l'Assemblée générale extraordinaire du
07 juin 2021



TABLE DES MATIERES

PARTIE I : Introduction	3
1. Une alternative au système énergétique actuel	4
PARTIE II : Réalisation des travaux	5
1. Situation actuelle	5
2. Installation de la chaufferie biomasse	7
Un acteur local actif dans la plaquette : ROLOT.....	14
PARTIE III : Exploitation des installations	16
PARTIE IV : Plan d'affaires d'Emissions Zéro	17
1. Tranche R1 – Travaux d'installation	17
2. Tranches – Service (suivi, maintenance, garantie totale, sensibilisation) & Combustible.....	18
3. Pour le Domaine des Rièzes et Sarts.....	19
PARTIE V : Planning	20
PARTIE VI : Programme de sensibilisation et de mobilisation citoyenne	21
1. Méthodologie	21
2. Actions concrètes proposées	23

PARTIE I : INTRODUCTION

Solidaris est un réseau de Mutualité Socialiste présent en Belgique. En Wallonie, c'est plus spécifiquement :

- 172 points de contact.
- 4700 collaborateurs.
- 30 magasins d'optique.
- 2 maisons de repos : « Le Domaine des Rièzes et Sarts », « Jours Paisibles », ...
- 1 asbl active dans la prévention du suicide "Un pass dans l'impasse" et plusieurs antennes en Wallonie.
- Des services de médiation de dettes.
- 1 centre médical pédiatrique "Clairs Vallons" pour jeunes de 0 à 18 ans qui souffrent de pathologies médicales chroniques ou médico-psychologiques.
- 17 centres de planning familial et 4 antennes situés à Bruxelles et en Wallonie.
- 16 centrales de services à domicile en Wallonie et à Bruxelles.
- 1 centre de postcure pour personnes souffrant d'assuétudes (toxicomanes et/ou alcooliques).
- 2 écoles de Promotion sociale.
- Des structures d'insertion socio-professionnelle.
- Plusieurs structures d'accueil résidentiels et non pour enfants et adolescents : crèche, ludothèque, Maisons de jeunes, ... Des centres de séjours à la mer, dans les Ardennes, ...

Pour sa Maison de Repos « Domaine des Rièzes et des Sarts » située Chaussée de l'Europe 124 à 5660 Cul-des-Sarts, près de Couvin, Solidaris a émis un appel d'offre couvrant la conception et la réalisation d'une installation de chauffage au bois (plaquettes) alimentant la maison de repos. La chaudière bois remplacera quatre des 6 chaudières dans les chaufferies actuelles.

La demande du Domaine des Rièzes et des Sarts comprend plusieurs aspects :

- Conception, installation et mise en service d'une chaufferie biomasse
- Gestion complète de la chaufferie
- Financement d'une partie des installations. L'accent a été mis sur le financement de la chaudière et ses accessoires faisant prioritairement appel à l'épargne citoyenne.
- Mise en place d'un programme de mobilisation citoyenne et de sensibilisation des citoyens

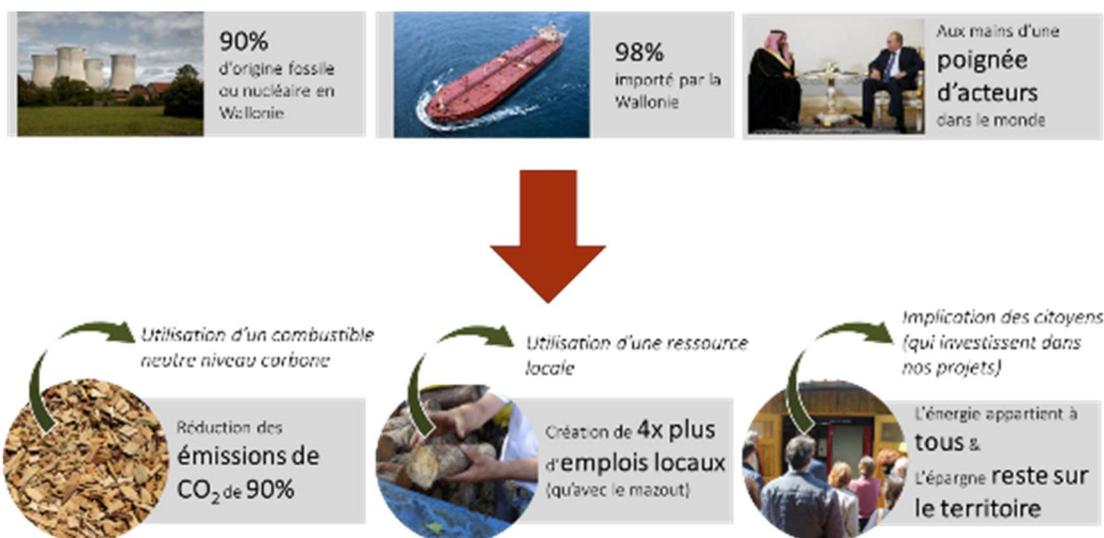
Emissions Zéro a proposé de s'associer sous forme d'un tiers-investissement d'une durée de 15 ans.

Coopeos	Emissions Zéro	STA BTP
		
Coopérative REScoopW	Coopérative REScoopW	Privé, groupe Darmat sa
Conception	Financement	Installation
Réalisation	Sensibilisation citoyenne	
Exploitation		
Maintenance		
Sensibilisation citoyenne		

1. UNE ALTERNATIVE AU SYSTEME ENERGETIQUE ACTUEL

La transition énergétique est clairement une urgence, et elle ne se fera pas sans les citoyens.

L'alternative par rapport au système actuel se fait à travers trois aspects, décrits dans le schéma ci-dessous :



En développant le bois local comme énergie renouvelable, les objectifs suivants sont visés :

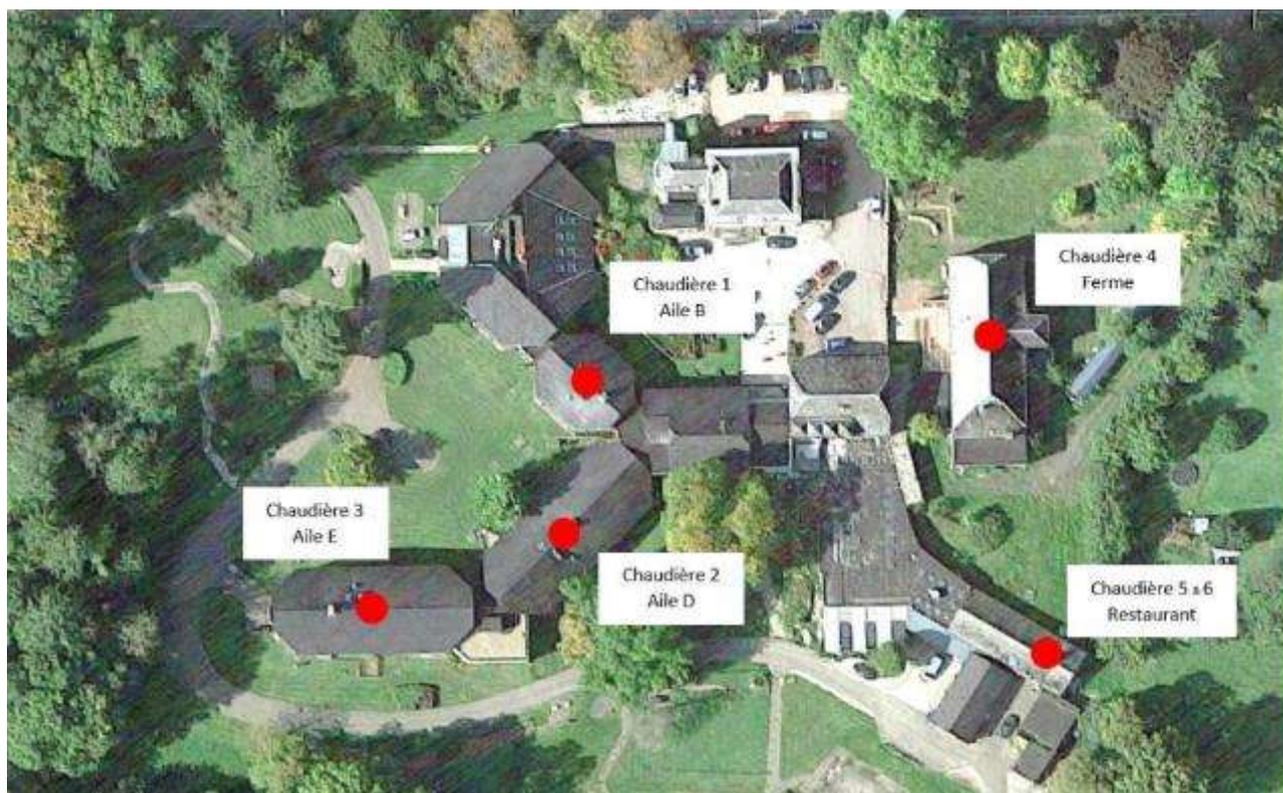
- Réduire les émissions de CO₂
- Permettre aux citoyens de se réappropriier un domaine stratégique duquel ils sont exclus depuis des décennies
- Garder l'épargne citoyenne sur le territoire
- À travers un programme de sensibilisation (éducation et mobilisation), amener chacun à participer à la transition énergétique
- Développer l'activité économique locale, en particulier dans des structures d'économie sociale
- Valoriser une ressource locale, sous-exploitée aujourd'hui, et favoriser l'économie circulaire
- Réduire la facture d'énergie et son instabilité
- Réduire la dépendance aux énergies, menace pour la paix et la stabilité dans le monde

PARTIE II : REALISATION DES TRAVAUX

1. SITUATION ACTUELLE

1.1. CHAUFFERIES

Le Domaine des Rièzes et des Sarts comprend 5 chaufferies et 6 chaudières qui assurent le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire pour les 125 pensionnaires et le personnel.



Les caractéristiques des chaudières sont reprises dans le tableau ci-dessous :

	Chaudière 1 Aile B	Chaudière 2 Aile D	Chaudière 3 Aile E	Chaudière 4 Ferme	Chaudière 5 Restaurant	Chaudière 6 Restaurant
Combustible	Mazout	Mazout	Mazout	Mazout	Mazout	Mazout
Marque/Modèle	Ygnis	Ygnis	Ygnis	St Roch	Riello	Riello
Puissance	522	522	406	35	205	205
Année de mise en service	1982	1982	1982	1997	2017	2017

Les chaudières 1 à 3 seront démontées.

La chaudière 4, elle sera provisoirement maintenue vu que le bâtiment 'ferme' doit faire l'objet d'une rénovation lourde.

Les chaudières 5 et 6 sont maintenues comme back up « automatique » en cas de déficit de production de chaleur bois.

1.2. CONSOMMATIONS DE CHALEUR

Les consommations de fuel actuelles sont données dans le tableau ci-dessous :

Année	Consommation fuel (l)
2016	137 094
2017	140 756
2018	126 264
2019	128 371
2020	133 988

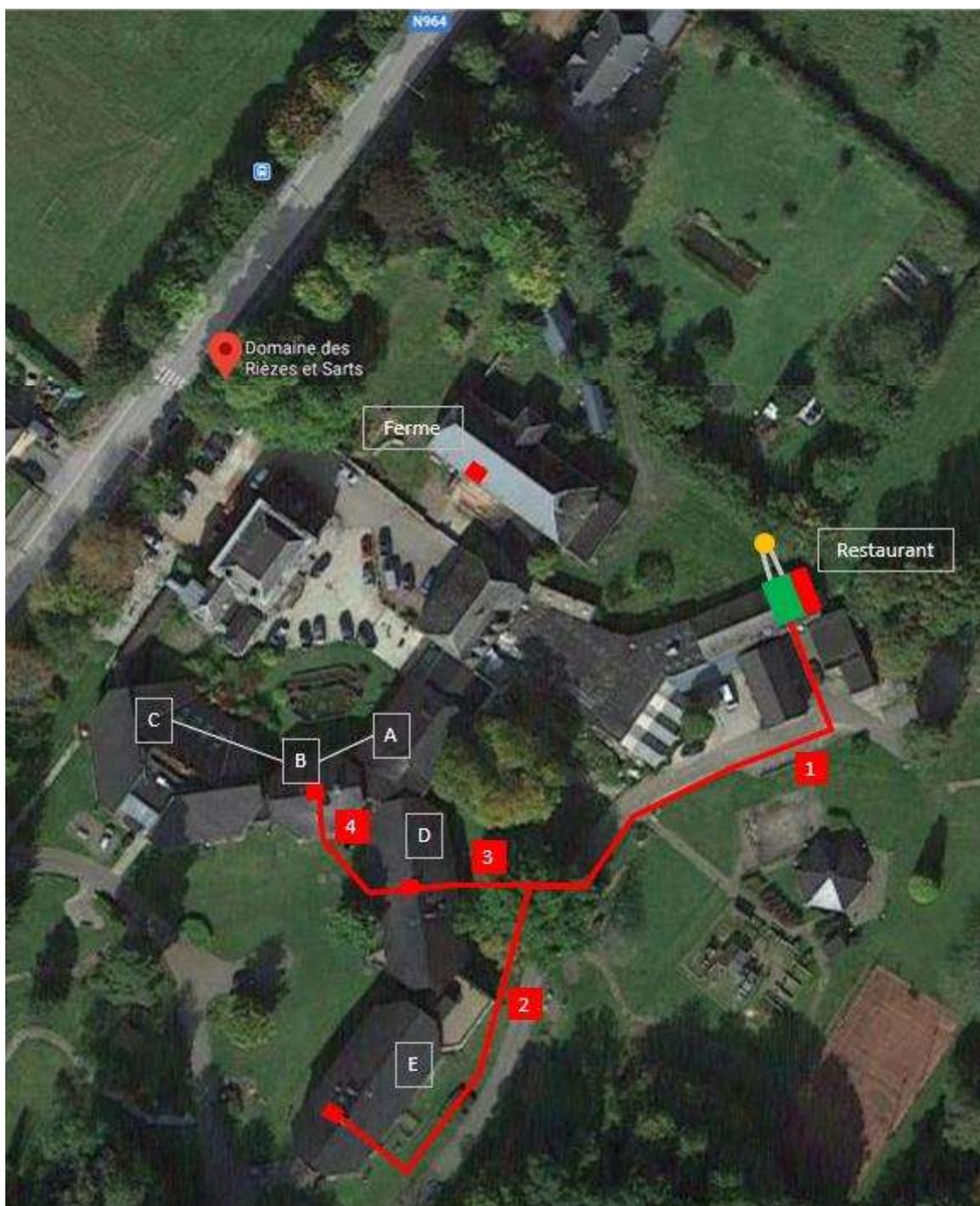
Les chaudières produisent à la fois la chaleur destinée au chauffage des bâtiments et l'eau chaude sanitaire utilisée pour le confort des pensionnaires et la cuisine.

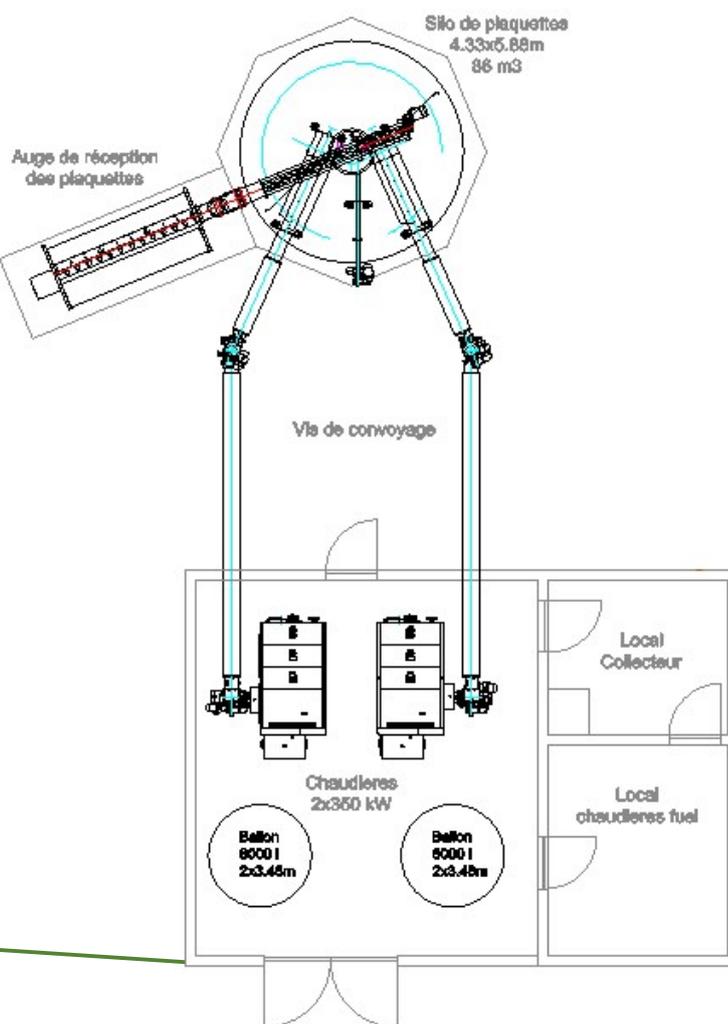
2. INSTALLATION DE LA CHAUFFERIE BIOMASSE

2.1. IMPLANTATION

Les chaudières et les ballons tampon seront positionnés dans l'atelier existant et un silo fixe cylindrique de grande capacité sera placé à l'arrière de l'atelier.

- Une voie d'accès est aménagée pour permettre aux camions de bois d'accéder au silo
- Le stock de bois est constitué d'un silo cylindrique de 4.33 m de diamètre et de 5.88m de hauteur, d'un volume de 86 m³
- Le bois est déversé dans une trémie de réception. Celle-ci alimente le silo par l'intermédiaire de vis sans fin
- Le bois est extrait du silo par un désileur rotatif
- 2 vis sans fin alimentent les chaudières situées dans l'ancien atelier
- 2 ballons tampon de 8000l sont placés dans la chaufferie
- Un nouvel abri est réalisé pour le tracteur. Nous l'avons situé à l'arrière du local collecteur.





2.2. CHAUDIERE BOIS

2.2.1. DIMENSIONNEMENT

Le tableau ci-dessous synthétise les puissances nécessaires :

Puissance chauffage	kW	520
Puissance Eau chaude sanitaire	kW	67
Puissance ferme	kW	40
Ptotale	kW	628

Nous avons opté pour **2 chaudières de 350 kW**, ce qui donnera une puissance de réserve complémentaire de l'ordre de 75 kW pour les développements futurs.

2.2.2. DESCRIPTION DE LA CHAUDIERE BOIS SELECTIONNEE

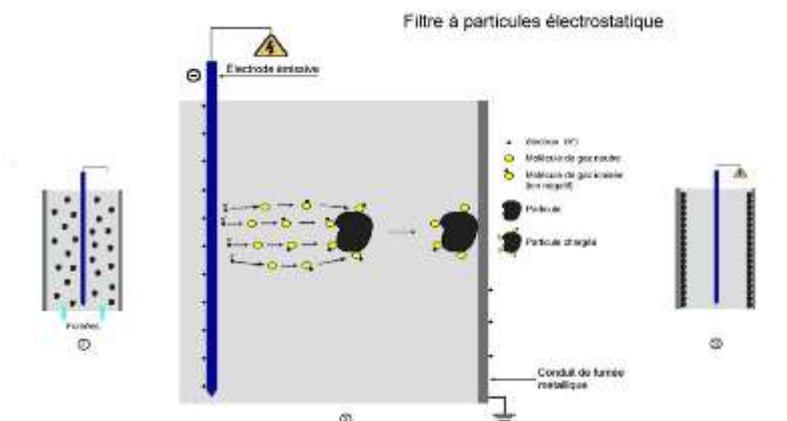
Deux chaudières seront installées : **FROLING T4e 350 équipées d'un filtre à particules.**

Les chaudières T4e de Fröling sont des chaudières polycombustibles aptes à brûler des plaquettes forestières, des pellets et du miscanthus.

Les principales caractéristiques de la chaudière :

- Foyer à haute performance garni de réfractaires permettant de maintenir une température de combustion élevée et homogène
- Injection d'air primaire, secondaire, régulation par sonde lambda pour un rendement optimum et des émissions réduites.
- Les tubes à fumées sont munis d'un système automatique de nettoyage mécanique.
- La chaudière est équipée d'une recirculation des fumées qui permet de réduire les émissions de NOX et d'éviter la formation de mâchefers, indispensable pour des combustibles plus cendreux ou du miscanthus.

La chaudière T4e 350 est équipée d'un filtre à particules intégré.



Malgré le surcôt engendré par un tel équipement et le fait que les normes d'émissions soient rencontrées sans le filtre, il sera installé d'office car il permet de **réduire les émissions de particules dans l'atmosphère de plus de 85%** (pour obtenir des valeurs inférieures à 10 mg/m³), principe de précaution.

Performances : rendement, émissions

Rendement de la chaudière (selon norme EN303-5)		
T4e350		
Plaquettes forestières		
Puissance nominale	kW	350
Rendement à puissance nominale	%	94.9
Rendement à charge partielle (30%)	%	95.1

Emissions de la chaudière (selon norme EN303-5)		T4e350			
		Poussières mg/m3 13% O2	CO mg/m3 13% O2	Nox mg/m3 13% O2	COV mg/m3 13% O2
Plaquettes forestières					
Puissance nominale	kW	350			
Emissions à puissance nominale	%	7	3	100	< 2
Emissions à charge partielle (30%)	%	6	7	76	< 2

2.3. STOCKAGE ET ALIMENTATION BOIS

2.3.1. EVALUATION DE LA CONSOMMATION DE BOIS

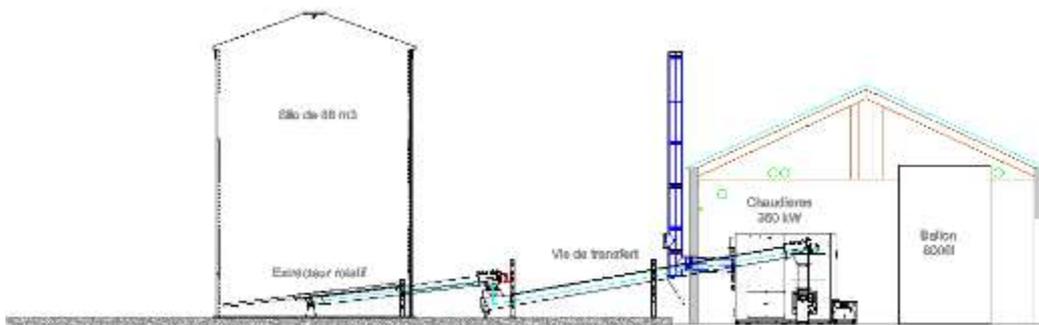
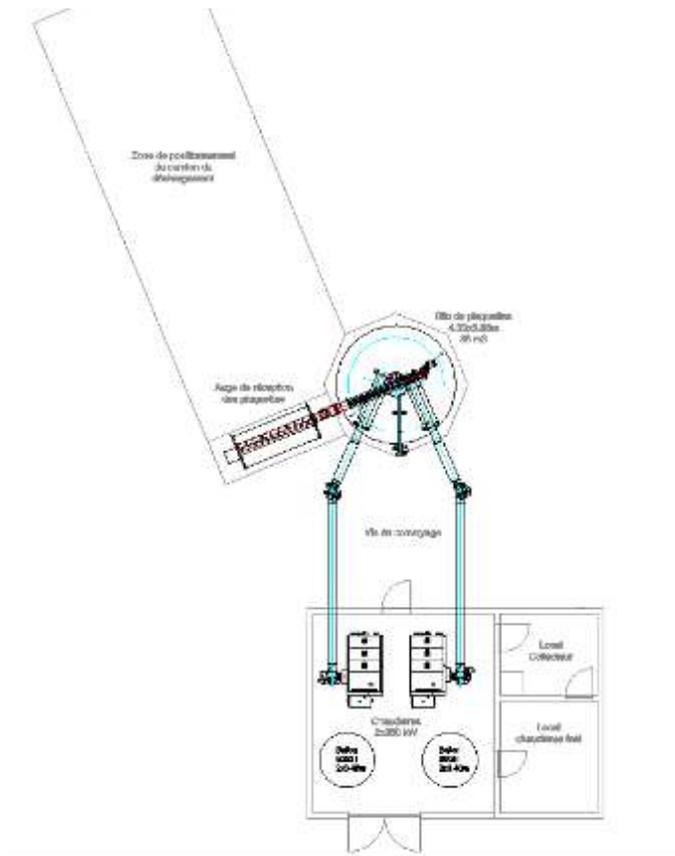
La consommation annuelle de bois sera :

Consommation de bois		
Production de chaleur utile bois	kWh	1 223 000
Consommation de bois	kWh/an	1 358 900
	tMS/an	283
	m ³ /an	1573

2.3.2. DESCRIPTION DE LA CHAÎNE DE STOCKAGE ET D'ALIMENTATION EN BOIS

La chaîne d'alimentation en combustible est constituée de :

- Une auge de réception des plaquettes située à côté du silo
- Un ensemble de vis de transfert de l'auge vers le silo
- Le silo de stockage
- Un extracteur de plaquettes rotatif
- Deux vis de transfert entre le silo et chacune des chaudières



Pour assurer l'esthétique du silo, le silo de 86 m³ sera réalisé avec un bardage en bois du pays.

Dimensions du silo		
diamètre	m	4.3
hauteur	m	5.9
Volume	m ³	86.6



2.3.3. APPROVISIONNEMENT EN BOIS

Les chaudières T4e ont été conçues pour accepter une variété de combustibles :

- Pellets, plaquettes P16 à P45A (norme ISO 17225) - Humidité comprise entre 10 et 35%.
- Pellets DIN+ ou ENplus.
- Le miscanthus peut également être utilisé comme combustible mais dans ce cas, il faut considérer une réduction de puissance de l'ordre de 30%.

Le combustible qui sera préférentiellement utilisé sera la plaquette de bois P16A à moins de 20% d'humidité.

L'objectif est d'alimenter la chaudière du Domaine des Rièzes et des Sarts avec la **plaquette issue des déchets verts locaux, en collaboration avec une entreprise d'économie sociale locale.**

L'objectif est le suivant : sur les 15 ans du projet, minimum **87%** des besoins seront couverts par le secteur de l'économie sociale.

V3-Manupal, emploie prioritairement des personnes handicapées pour lesquelles ce type d'entreprise constitue un réel outil de promotion sociale. Son principal objectif depuis 50 ans est de fonctionner comme une véritable entreprise indépendante tout en gardant un objectif social. Sa structure donne l'opportunité aux personnes moins valides de trouver un emploi et une possibilité d'insertion sociale dans des conditions optimales du point de vue des rémunérations, de la promotion, de l'encadrement et de la sécurité sociale.

Le rôle de V3-Manupal dans le cadre de ce projet :

- travaux d'aménagement de la chaufferie (maçonnerie et menuiserie)
- génie civil extérieur (dalle béton)
- réalisation d'un appentis pour le tracteur



V3-Manupal, à travers son activité de paletterie et d'entretien des espaces verts, génère chaque année plusieurs milliers de tonnes de déchets de bois. D'autre part, le Bureau Economique de la Province de Namur (le

BEP) traite les déchets verts récoltés dans les récyparcs de la province. Au total, ce sont plus de 40 000 tonnes de déchets verts récoltés chaque année qui pourraient substituer l'équivalent de 2.5 millions litres de mazout.

L'objectif est de lancer dès 2021 une première plateforme pilote de valorisation de ces déchets en plaquettes pour chaudières bois, au sein de l'entreprise V3-Manupal.

La filière de valorisation des déchets verts génère de nouveaux emplois peu qualifiés qui peuvent parfaitement être pris en charge par les Entreprises de Travail Adapté qui cherchent justement à donner un emploi à des personnes fragilisées.

En complément : la plateforme du Parc Naturel de Viroin-Hermeton

Cette plateforme pilote, rassemblant des acteurs publics et privés, est en cours de constitution et alimente déjà le CPAS de Viroinval.

Un acteur local actif dans la plaquette : ROLOT

Enfin, nous avons contractualisé avec un acteur local « classique » producteur de plaquettes forestières afin d'assurer la transition avant la création des filières sociales.

Cette entreprise de travaux forestiers, basée à 5570 Winenne, produit plusieurs milliers de tonnes de plaquettes par an.



2.4. BILAN CARBONE

En situation actuelle, les émissions CO2 annuelles trouvent leur origine dans la consommation de mazout.

- Consommation : 1.430.243 kWh/an
- Mazout : 0,306 kg CO2/kWh
- Emissions : 437.654 kg CO2/an

Après installation de la chaudière biomasse, les émissions annuelles seront réduites à 31.577 kgCO2/an, soit une réduction de 92,7% des émissions !

Le bilan complet est donné ci-dessous :

Calcul des émissions de CO2 - feuille de calculs						
1. Chantier						
Matières	Quantités		Facteur émissions		Emissions	
	unité	qté	unité	qté	kgCO2e	%
Béton	tonnes	22,73	kgCO2e/tonne	77,9	1,771	9%
Briques	tonnes	0,0	kgCO2e/tonne	246	0	0%
Acier	tonnes	7,525	kgCO2e/tonne	2354	17,714	89%
Laine de roche	tonnes	0,07	kgCO2e/tonne	1430	100	1%
polyurethane	tonnes	0,0	kgCO2e/tonne	4400	0	0%
Transport	km	100	kgCO2e/t km*	0,0945	287	1%
Total chantier		30,3			19,872	100%
2. Exploitation						
Hypothèses & calculs						
rendement chaudière existante	%	90%				
consommation résiduelle de gazoil	l	0				
consommation résiduelle de GN	kWh	0				
consommation résiduelle de propane	kWh	0				
consommation de bois	kWh	1,430,243				
	tMS	298,0				
	tonnes	397,3	0,25			
	m3	1655,4				
nombre de transports	#van	25,0				
Calcul des émissions						
	Quantités		Facteur émissions		Emissions	
	unité	qté	unité	qté	kgCO2e	%
gasoil	kWh/l	0	kg CO2/kWh	0,306	0	0,0%
gaz naturel	kWh/l	0	kg CO2/kWh	0,251	0	0,0%
Propane	kWh/l	0	kg CO2/kWh	0,267	0	0,0%
bois	kWh/l	1,430,243	kg CO2/kWh	0,02	28,605	90,6%
livraison bois	t km	28,605	kg CO2/t km*	0,103	2,948	9,3%
trajet maintenance	km	92	kg CO2/km	0,277	25	0,1%
TOTAL					31,577	100%

2. TOTAL DES EMISSIONS SUR 30 ans	967.169,7 tonnes
--	-------------------------

PARTIE III : EXPLOITATION DES INSTALLATIONS

1.1. APPROVISIONNEMENT EN COMBUSTIBLE

Coopeos prend en charge l'approvisionnement en combustible bois :

- Lorsqu'un silo mobile est vide, le système de contrôle-commande de la chaufferie en informe Coopeos. Nous passons commande à notre fournisseur qui effectue la livraison dans les 48 heures selon l'horaire et les modalités définies avec la commune
- Le combustible est de qualité (humidité inférieure à 25%, granulométrie P16 à P45A, répondant à la norme ISO 17225) et local : en provenance de nos partenaires d'économie sociale et autres.

1.2. SUIVI ET REPORTING

- Un système de contrôle-commande effectue le suivi de la chaufferie 24h/24
- Les alarmes sont envoyées par internet à Coopeos. Elles sont traitées **dans l'heure**
- La chaufferie peut être gérée à distance (contrôle des températures, horaires de fonctionnement, ...) par l'intermédiaire d'une interface WEB
- Toutes les données de fonctionnement, consommation de la chaufferie sont enregistrées
- Un rapport mensuel du fonctionnement est communiqué au représentant de la Commune (consommations, événements, alarmes)
- En cas de dérive des consommations, une alerte est générée et discutée

1.3. MAINTENANCE

1.3.1. MAINTENANCE PREVENTIVE

Les opérations de maintenance préventive comprennent toutes les opérations prévues dans le plan de maintenance et nécessaires au bon fonctionnement de la chaudière. Ce plan de maintenance est défini par le fournisseur de la chaudière.

Ces prestations sont réalisées par STA technique, Coopeos, ou un partenaire pour les opérations de premier niveau et par le fournisseur pour les opérations de second niveau

Nous demandons que le personnel technique du PA fasse un tour de ronde au moins une fois par semaine pour effectuer un contrôle visuel et s'assurer du bon fonctionnement des équipements.

1.3.2. MAINTENANCE CURATIVE

En cas de panne d'un équipement de la chaufferie empêchant la production de chaleur, le délai d'intervention est de 8 heures.

Sauf s'il est avéré que la défaillance est de la responsabilité du consortium, les coûts de réparation (pièces et main d'œuvre) sont pris en charge par le consortium dans le cadre du contrat de garantie totale.

PARTIE IV : PLAN D'AFFAIRES D'EMISSIONS ZERO

1. TRANCHE R1 – TRAVAUX D'INSTALLATION

Emissions Zéro couvre le financement des travaux de réalisation. Les tableaux suivants illustrent donc le plan financier sous la perspective du tiers-investisseur qu'assumera Emissions Zéro.

Le montant des travaux s'élève à 622 934 EUR htva. Nous avons également prévu du matériel de sensibilisation pour 3500 EUR.

Investissement : fournitures et installation	622.934	€
Actions de sensibilisation	3.500	€
Total Investissement brut	626.434	€ htva

Ce montant sera financé principalement par une émission obligataire d'une durée de 8 ans à un taux de 2,50%. Egalement, Emissions Zéro introduira une demande de subside « Utilisation Durable de l'Energie » auprès de la Région Wallonne. Ce subside devra permettre de bénéficier d'une réduction de 35% sur les coûts d'investissement des équipements de production de chaleur.

UDE : part de 85% à un taux de 35%	185.323	€
Emission obligataire : 8 ans, taux de 2,50%	400.000	€
Fonds propres	41.111	€
Sources de financement	626.434	€ htva

Emissions Zéro subira des charges financières de différentes sortes, fonction de la durée et du taux associé. Outre les intérêts sur l'émission obligataire, le calcul des charges intègre un emprunt bancaire activé au moment du remboursement du solde du capital de l'obligation.

	montant	durée	coût crédit	coût réel	
Emission obligataire	400.000	96 mois	2,50%	59.000	€
Emprunt bancaire	190.000	48 mois	2,50%	9.856	€
Chantier avant 1ère facturation (intercalaire)	441.111	9 mois	1,50%	2.481	€
Délai versement aide UDE (sur début chantier)	185.323	18 mois	2,50%	6.950	€
Cauton durée contrat	15.640	18 mois	1,50%	186	€
Cauton supplémentaire pendant chantier	15.640	9 mois	1,50%	98	€
Frais dossier crédit + frais garantie	3.000			3.000	€
Total coût financier				81.571	€ htva

Au titre de cette tranche relative aux travaux, le client accordera une redevance trimestrielle de 10.425 €/trimestre, soit 41.700 €/an. Emissions Zéro percevra cette redevance, mais prendra en charge les frais d'assurance incendie et de gestion.

Durée	15	ans
Redevance	625.500	€
Frais assurance incendie : 750 €/an	-11.250	€
Frais de gestion : 500€/an	-7.500	€
Redevance nette pour tiers-investisseur	606.750	€ htva

Le bilan pour Emissions Zéro se conclut donc comme suit :

Investissement brut	626.434	€
UDE	-185.323	€
Investissement net	441.111	€
Charges financières	81.571	€
Coût total de l'investissement	522.682	€
Redevance nette pour tiers-investisseur	606.750	€
Gain total	84.068	€ Valeur non actualisée
Fonds propres investis	41.111	€
Rendement annuel du capital	13,63%	Taux non actualisé
Taux rendement interne du projet	6,58%	

Le tableau de trésorerie est le suivant :

Année	Mouvement de trésorerie	Invest + UDE	Charges financières hors émission obligatoire	Intérêt obligatoire et bancaire	Capital	Redevance client	Assur. Incendie, gestion	Solde capital
0	-239.149	-626.434	-12.715		400.000			400.000
1	185.773	185.323		-10.000	-30.000	41.700	-1.250	370.000
2	1.200			-9.250	-30.000	41.700	-1.250	340.000
3	1.950			-8.500	-30.000	41.700	-1.250	310.000
4	2.700			-7.750	-30.000	41.700	-1.250	280.000
5	3.450			-7.000	-30.000	41.700	-1.250	250.000
6	4.200			-6.250	-30.000	41.700	-1.250	220.000
7	4.950			-5.500	-30.000	41.700	-1.250	190.000
8	35.700			-4.750	0	41.700	-1.250	190.000
9	-11.278			-4.228	-47.500	41.700	-1.250	142.500
10	-10.122			-3.072	-47.500	41.700	-1.250	95.000
11	-8.936			-1.886	-47.500	41.700	-1.250	47.500
12	-7.720			-670	-47.500	41.700	-1.250	0
13	40.450			0	0	41.700	-1.250	0
14	40.450			0	0	41.700	-1.250	0
15	40.450			0	0	41.700	-1.250	0
somme	84.068	-441.111	-12.715	-68.856	0	625.500	-18.750	2.835.000

2. TRANCHES – SERVICE (SUIVI, MAINTENANCE, GARANTIE TOTALE, SENSIBILISATION) & COMBUSTIBLE

Le client rémunérera le consortium pour les services d'exploitation et maintenance et pour l'approvisionnement en combustible. Cela fait d'objet d'autres redevances versées par le client. Ces sujets étant propres à Coopeos, ils ne sont pas traités dans ce document.

3. POUR LE DOMAINE DES RIEZES ET SARTS

Le Domaine des Riezes et Sarts bénéficie à terme de cet investissement, le coût en combustible biomasse étant nettement moindre que le fuel.

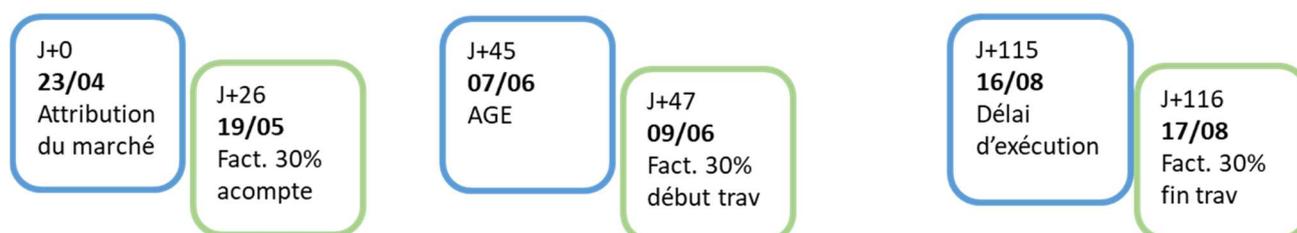
		Chaudière bois	Chaudière fossile	Gain chaudière bois
Investissement	€	626.434	171.971	
Chaudière bois & périphériques	€	622.934		
Investissement net (subsides déduits)	€	441.111	171.971	-269.140
Redevance	€/an	41.700	11.465	-30.235
Combustible (bois ou fuel)	€/an	32.185	114.788	82.603
Maintenance	€/an	6.476	2.904	-3.572
Total	€/an	80.361	129.157	48.796

PARTIE V : PLANNING

Le marché a été attribué au consortium le 23/04/2021.

Les travaux doivent être réalisés en 115 jours calendaires.

Date	26/04/2021	3/05/2021	10/05/2021	17/05/2021	24/05/2021	31/05/2021	7/06/2021	14/06/2021	21/06/2021	28/06/2021	5/07/2021	12/07/2021	19/07/2021	26/07/2021	2/08/2021	9/08/2021	16/08/2021	
Semaine	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	
Adjudication																		
Génie civil et bâtiment																		
Installation silo																		
Réalisation du réseau de chaleur																		
Chaufferie A/B/C/D/E																		
Installation chaudière et chaufferie bois																		
Mise en service																		
Réception finale																		



PARTIE VI : PROGRAMME DE SENSIBILISATION ET DE MOBILISATION CITOYENNE

À travers ce projet, le Domaine des Rièzes et Sarts entend développer la **sensibilisation d'un large public** aux énergies renouvelables, aux économies d'énergie et au développement durable de façon générale.

1. METHODOLOGIE

LE PROJET DE CHAUDIERE BOIS COMME POINT DE DEPART D'UNE SENSIBILISATION

La chaudière bois sera le point de départ d'une éducation citoyenne pour sensibiliser au développement durable dans toutes ses composantes (environnementales, bien sûr, mais également sociales, économiques et démocratiques). Le projet de chaudière bois a de multiples impacts sociétaux positifs et couvre plusieurs aspects du développement durable : réduction des émissions de CO₂, économie sociale, économie locale, valorisation / réduction des déchets, économie circulaire, implication des citoyens / citoyenneté et coopératives, ...

UNE CHAUFFERIE COMME OUTIL DE SENSIBILISATION

La chaufferie sera un véritable outil de sensibilisation : avec des fenêtres et des hublots pour visualiser l'intérieur, des panneaux didactiques sur et autour de la chaufferie et l'organisation de visites de la chaufferie.

SENSIBILISATION D'UN LARGE PUBLIC

Cinq publics seront visés, avec un programme et des actions spécifiques pour chaque public :

- le personnel du Domaine des Rièzes et des Sarts, et plus globalement de Solidaris
- les patients et leur famille
- les membres de Solidaris
- les citoyens de la commune de Couvin et de la région
- les écoles et les acteurs publics et privés de la région (entreprises, collectivités...)

UN COMITE DE COMMUNICATION / SENSIBILISATION

Nous présentons ci-après un **programme indicatif** reprenant des actions que nous pourrions mettre en œuvre. Ce programme devra être discuté et affiné en concertation avec le Domaine des Rièzes et des Sarts ainsi que les partenaires locaux dès le démarrage du projet. Nous proposons pour ce faire de mettre en place un « **comité de communication / sensibilisation** », qui regroupe différentes personnes concernées et où Emissions Zéro et Coopeos auraient un rôle de coordinateur. Ce comité aurait pour objectif de (1) constituer un programme d'actions, pour lequel il faudra préciser un planning, des responsabilités, des objectifs ; (2) assurer le suivi de sa concrétisation.

UN PROGRAMME DE SENSIBILISATION SUR LA DUREE, QUI VA AU-DELA DU CONTRAT

De la notification du marché à la fin du contrat, en passant par la phase de conception-réalisation et la phase d'exploitation, avec une volonté de tout mettre en place pour une pérennité au-delà du contrat, grâce à la mise en place d'outils de communication pérennes et du comité de communication / sensibilisation.

UN PARTENARIAT EMISSIONS ZERO / COOPEOS / PARC NATUREL DE VIROIN-HERMETON

Le programme de sensibilisation et de mobilisation citoyenne sera assuré par le trio : Emissions Zéro, Coopeos et le Parc Naturel de Viroin-Hermeton.

Coopérative citoyenne, **Emissions Zéro** est active dans le secteur des énergies renouvelables, en participation directe (éolien, biométhanisation, hydroélectricité) ou en mode tiers investissement (photovoltaïque) avec des actions de sensibilisation aux énergies renouvelables et de mobilisation citoyenne.

Coopeos apporte son expérience en matière de sensibilisation et de mobilisation citoyenne autour de projets bois-énergie et son important réseau de partenaires, constitué notamment d'associations actives dans la sensibilisation au développement durable, en particulier en milieu scolaire.

Le **Parc Naturel de Viroin-Hermeton** s'étend sur les communes de Viroinval, Philippeville et Couvin sur une superficie de plus de 48.000 hectares. Le territoire du Parc naturel se partage entre l'Ardenne (40%), la Fagne (41%), la Calestienne (16%) et le Condroz (3%). Il présente donc une riche variété de reliefs, de paysages, de faune et de flore. Au contraire d'une réserve naturelle dans laquelle on mène essentiellement des actions de conservation de la nature et du patrimoine, le développement économique durable, l'aménagement du territoire et la sensibilisation sont pris en compte, dans le but d'une gestion cohérente du territoire. Les parcs naturels doivent être considérés comme des outils d'éco-développement, notamment dans le secteur du tourisme vert qui représente un atout essentiel.

DES PARTENAIRES AU NIVEAU EDUCATIF POUR LA SENSIBILISATION DANS LES ECOLES

- Associations locales (Exemples : Groupe Transition, La Maison du Développement Durable...)
- Les facilitateurs Région Wallonne énergie/école
- Science Infuse est l'Antenne de Formation et de Promotion du secteur des sciences et technologies de l'UCL. Elle a pour mission principale de promouvoir les sciences auprès des élèves et du grand public.
- COREN asbl (Coordination Environnement) est une association de sensibilisation au développement durable via la mise en place de projets visant à impliquer les élèves. Thèmes abordés : éco-consommation, déchets, énergie, eau, cadre de vie, mobilité...

UNE INTEGRATION DANS LA DYNAMIQUE LOCALE

D'autres acteurs locaux qui ont une mission de sensibilisation et de promotion au développement durable, seront invités à contribuer. Par ex : ASBL du Pays des Brûlys des Rièzes et des Sarts, ASBL Les Bocages...

D'autre part, pour donner un maximum d'ampleur à la communication et à la sensibilisation autour de ce projet, nous proposons de l'intégrer à différents événements locaux (comme par ex. Le Festival Crescendo à Couvin ; La Fête du Parc Naturel ; ...).

Des groupements d'entreprises, comme GECO, pourraient également participer au programme afin, par ex., d'organiser des séances d'information et des visites à destination des entreprises.

2. ACTIONS CONCRETES PROPOSEES

2.1. UNE CHAUFFERIE COMME OUTIL DE SENSIBILISATION

Nous prévoyons plusieurs éléments permettant au public de visualiser le projet :

- Une **webcam à l'intérieur du silo** : permettant de visualiser les plaquettes de bois à l'intérieur.
- Des **fenêtres sur la vis sans fin** séparant le silo de la chaufferie : permettant de visualiser le mécanisme automatique d'acheminement des plaquettes vers la chaufferie.
- Des **hublots et fenêtres sur la porte** de la chaufferie : permettant de visualiser l'intérieur de la chaufferie : les ballons tampons et les chaudières.
- Une **dalle de verre pour visualiser le réseau de chaleur** : à l'endroit où la canalisation traverse le sentier parcouru par les pensionnaires, réalisation d'un caniveau en béton de la largeur du chemin (1m) sur 50cm et placement d'une dalle de verre sur laquelle on peut marcher (épaisseur de 25mm).

Chacune de ces visualisations, sera accompagnée d'un **panneau explicatif**. Nous prévoyons 4 panneaux au total.

2.2. PROPOSITION D'OUTILS DE COMMUNICATION

Nous proposons les outils de communication suivants, à définir et affiner avec le comité sensibilisation :

- **1 page dynamique qui présente le projet**, les litres de mazout évités, les émissions de CO₂ évitées, les impacts sociétaux... à diffuser sur les écrans éventuels de la maison de repos, sur la page web de la maison de repos ou de Solidaris...
- **1 folder d'appel à coopérateurs**, invitant les citoyens à participer au financement du projet
- **1 affiche d'annonce du projet et d'appel à coopérateurs**, invitant les citoyens à participer au financement du projet
- **1 fiche de présentation du projet**, présentant de manière vulgarisée les aspects techniques et les intérêts sociétaux du projet

2.3. PROPOSITION D' ACTIONS AVANT ET PENDANT LES TRAVAUX

Objectif : présentation du projet de chaudière bois avec ses impacts sociétaux positifs et invitation des citoyens à y participer financièrement.

Public visé : le personnel, les résidents et leur famille, les citoyens de la commune et de la région.

Actions :

- Organisation de plusieurs **séances d'information** : d'abord à destination du personnel ; ensuite à destination des patients et leur famille et également des citoyens de la région
- **Tenue d'un stand à l'accueil** avec distribution du folder explicatif et présentation du projet et invitation à l'une des séances d'information organisées (horaire à définir)
- **Relations presse** : envoi d'un communiqué à la presse locale
- Utilisation des **outils de communication de Solidaris, d'Émissions Zéro, du Parc Naturel de Viroin-Hermetton et de Coopeos** pour informer du projet et inviter les citoyens aux séances d'information (réseau sociaux, newsletter, site web, bulletin d'infos, affiches, écrans...)

2.4. PROPOSITION D' ACTIONS AU MOMENT DE LA MISE EN ROUTE DE LA CHAUFFERIE BOIS

Objectif : présentation concrète de la chaudière et nouvel appel aux citoyens pour participer à son financement. Informer la presse et les politiques.

Public visé : le personnel, les patients et leur famille, les citoyens de la commune et de la région, les politiques.

Actions :

- Organisation d'une **journée d'inauguration de la chaufferie bois** :
 - Avec un point presse le matin lors duquel journalistes et politiques sont invités
 - Avec une « **chaufferie ouverte** » **toute la journée** pour permettre au personnel, patients, familles, citoyens... de découvrir la chaufferie
- Utilisation des **outils de communication de Solidaris, de Emissions Zéro, du Parc Naturel de Viroin-Hermetton et de Coopeos** pour inviter à l'inauguration (réseau sociaux, newsletter, site web, bulletin d'infos, affiches, écrans...)

2.5. PROPOSITION D' ACTIONS PENDANT LA DUREE DU CONTRAT

Objectif : utiliser le projet de chaudière bois du Domaine des Rièzes et Sarts ... et son impact sur la consommation, l'environnement, l'économie locale, ... et en faire un « bon » exemple auprès d'un large public pendant les 15 ans du contrat.

Public visé : le personnel, les patients et leur famille, les citoyens de la région, les politiques, les écoles, les acteurs publics et privés (entreprises, collectivités...), les membres de Solidaris...

Actions :

- À destination d'acteurs publics et privés (entreprises, collectivités...) :
 - Organisation de plusieurs **séances d'information** pour montrer comment le Domaine des Rièzes et Sarts a réduit ses émissions de CO₂, l'intérêt de se chauffer au bois et le fonctionnement d'une chaufferie bois
- À destination des citoyens, patients et familles :
 - Organisation de plusieurs **séances de sensibilisation** pour montrer l'intérêt sociétal poursuivi par le Domaine des Rièzes et Sarts à travers ce projet
- À destination des écoles (maternelles, primaires et secondaires) en collaboration avec nos partenaires
 - Organisation de **séances pédagogiques et de visites** pour aborder la thématique des énergies renouvelables avec les élèves et leurs enseignants à travers le projet du Domaine des Rièzes et Sarts.
- **Présence lors des événements organisés par le Domaine des Rièzes et Sarts et d'autres événements locaux** (stand, visites chaufferie...) : portes ouvertes, journée des familles, Festival Crescendo, Fête du Parc Naturel...
- Utilisation des **outils de communication de Solidaris, de Emissions Zéro, du Parc Naturel de Viroin-Hermetton et de Coopeos** pour informer de manière continue sur le projet et des différentes thématiques sociétales qu'il couvre : réduction des émissions de CO₂, économie sociale, économie locale, valorisation / réduction des déchets, économie circulaire, implication des citoyens / citoyenneté et coopératives...